Balaruc-les-Bains | Balaruc-le-Vieux | Bouzigues | Frontignan | Gigean | Loupian | Marseillan | Mèze
Mireval | Montbazin | Poussan | Sète | Vic-la-Gardiole | Villeveyrac

#41 avril/mai 2017

notre AGGLO

magazine de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau

Bus : l'agglo enquête auprès des usagers

LES 14 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU

Villeveyrac :
3 768 Villeveyracois

Poussan :
6 089 Poussanais

Montbazin :
2 994 Montbazinois

Gigean : 6 258 Gigeannais

Mireval : 3 375 Mirevalais

Bouzigues :
1 758 Bouzigauds

Vic-la-Gardiole :
3 155 Vicois

Loupian : 2 154 Loupianais

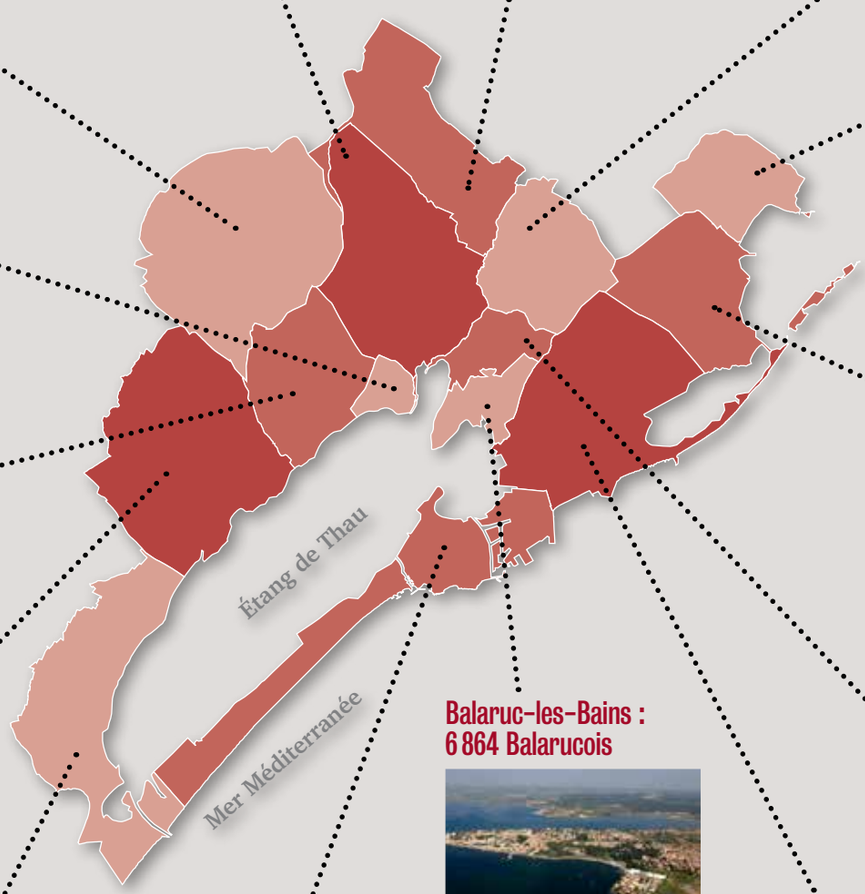

Balaruc-le-Vieux :
2 577 Balarucois

Mèze : 11 196 Mèzois

Balaruc-les-Bains :
6 864 Balarucois

Marseillan :
7 790 Marseillanais

Sète : 44 136 Sètois

La Communauté d'agglomération du bassin de Thau, c'est 125 010 habitants

Frontignan :
22 896 Frontignanais

LA CABT

Thau en chiffres

16 250
participants lors de la 3e édition de l'Oursinade

Voir page 4

6 000 tonnes
de déchets recyclés au centre de tri Oïkos

Voir en page 7

113 M€
pour le budget 2017 de la CABT

Voir en page 11

2,5 M€
de retombées pour le territoire grâce à l'aéroport de Béziers

Voir en page 13

Le président et les élus de l'agglo ont témoigné auprès de la sous-préfète leur intérêt pour le plan de valorisation du Canal du Midi.

édito

Lors du conseil communautaire que se réunissait à Gigean, le 23 mars, nous avons voté le budget 2017. Le premier de notre grande agglomération, née, de la fusion de Thau agglo et de la CCNBT, le 1er janvier dernier.

Un budget de transition, mais surtout un budget permettant d'assurer, malgré toutes les difficultés techniques posées par cette fusion précipitée, la continuité des grands projets d'aménagement entamés par les deux structures. Le chantier du conservatoire dont les travaux ont débuté, quai des Moulins, il y a quelques jours, l'agrandissement du complexe Fonquerne, la médiathèque de Balaruc-les-Bains, le développement des zones d'activités économiques, mais aussi de l'entrée Est de Sète et de la zone commerciale de Balaruc Loisir à Balaruc-le-Vieux sont nos priorités pour cette année et les suivantes.

Notre marche en avant se poursuit. La dynamique n'est pas rompue ! Et c'est bien là l'essentiel, pour œuvrer dans l'intérêt de tous.

Tout ne sera pas facile. Des arbitrages ont été proposés et des choix ont été arrêtés. C'est la règle de la démocratie. Mais notre cap est à présent fixé dans un contexte particulier où les élus de l'agglo, du fait de la fusion, sont confrontés au dilemme suivant : réduire la qualité du service public ou voter effectivement, fussent-elles modestes, des augmentations de charges ou de taxes.

La meilleure solution, et je l'ai toujours défendue, aurait été une harmonisation du fonctionnement des agglomérations progressive sur trois ans, en 2017, 2018 et 2019 pour qu'en 2020, une nouvelle assemblée, sortie des urnes et forte de la légitimité des électeurs, puisse porter les choix fiscaux de cette nouvelle entité avec un service à la population déjà harmonisé.

Il en est aujourd'hui autrement et l'absence d'unité a provoqué la fusion anticipée que ne souhaitait pas dans ces délais la quasi totalité des élus du territoire, comme je n'aurai de cesse de le rappeler, car il serait malvenu de profiter d'une situation que nous n'avons pas voulu pour créer une division artificielle entre les communes des deux ex-intercommunalités. Il faut donc nous adapter à cette situation inédite et nous assumerons, pour les trois ans à venir, les responsabilités qui en découlent.

Dans l'immédiat, et comme vous le découvrirez en parcourant les pages de ce magazine, nous poursuivons, quotidiennement avec les élus responsables qui m'ont fait confiance pour présider ce nouvel établissement intercommunal, à bâtir le projet dynamique et cohérent que méritent notre nouveau territoire et ses habitants.

C'est cela ma seule et unique ambition.

François Commeinhes,
Sénateur-Maire de Sète,
Président de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau

Directeur de la publication : François Commeinhes – Rédaction : Service Communication de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau – A collaboré à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, services communication des communes de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, Jean-Pierre Degas – Tirage : 70000 exemplaires – Impression sur papier recyclé par Chirripo – Conception graphique et réalisation : Fabienne Gabaude – **Communauté d'agglomération du bassin de Thau, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48.**

3e édition de l'Oursinade de Thau

L'Oursinade de Thau organisée en plein cœur de Sète, sur l'esplanade Aristide Briand, a été, cette année encore, un vrai succès. La 3e édition de cette grande guinguette à ciel ouvert autour de l'oursin et des produits du terroir a attiré cette fois environ 16 250 personnes (15 000 l'an dernier). L'occasion pour les habitants du territoire et les touristes de venir déguster vins et autres délices culinaires dans une ambiance festive et musicale, au cœur de l'agglomération. L'Oursinade 2017, c'est 4 500 douzaines d'oursins englouties (3 000 l'an passé) et 5 414 verres écoulés (4 211 en 2016), soit une fréquentation en hausse de 28 % par rapport à l'édition précédente.

Fonquerne, en mieux...

Avec la création d'un nouveau bassin de compétition de 50 × 25 m, le Centre Balnéaire Raoul Fonquerne s'ouvre à la pratique de sports de haut niveau tout en offrant aux habitants du territoire un complexe de loisirs à la fois récréatif, ludique et distrayant. Ce grand bassin découvert pourra être fermé quelques jours par an pour les compétitions de water-polo ou de natation, grâce à une solution de couverture mobile. Le coût de ce nouvel équipement, qui devrait être livré en 2019 : 14,7 M€. Il vous sera présenté en détail dans le prochain magazine.

PLUS D'INFO SUR WWW.THAU-AGGLO.FR OU SUR

La CABT se jette à l'eau

Pour répondre aux besoins en chaud (chauffage et eau chaude sanitaire) et en froid (rafraichissement) du futur quartier en Entrée Est de Sète, l'agglo réfléchit aux meilleures solutions de desserte en énergie renouvelable, élément essentiel pour un développement urbain durable et raisonné. La thalassothermie apparaît comme une solution énergétique pertinente pour desservir via une « boucle d'eau » collective, les futurs bâtiments. En ce sens, l'agglo a missionné début mars le bureau d'étude Galatéa, spécialiste des mesures en milieux aquatiques, pour installer 3 sondes qui vont relever pendant 6 mois les mesures en fond de canal et de bassins. Un compt-rendu des variations de la température de l'eau aux saisons les plus froides et aux saisons les plus chaudes alimentera l'étude, afin de déterminer la meilleure solution énergétique pour le quartier d'un point de vue technique, économique et environnemental.

Place à la circulation en modes doux

À l'initiative des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'agglo a convié le 16 mars les élus et techniciens de toutes ses communes, ainsi que ceux de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, à une matinée d'information technique sur le thème des mobilités actives. Cette réunion technique a permis de présenter aux cinquante participants le Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et les principales évolutions réglementaires du Plan d'actions pour les Mobilités Actives (PAMA). Les deux agglomérations ainsi que le Conseil Départemental de l'Hérault ont pu présenter des exemples significatifs de réalisations dans ce domaine. De quoi donner des idées aux élus pour améliorer sans trop de dépenses les voies de circulation pour les modes doux (piétons, vélos).

L'agglo : Territoire Internet @@@@ 2017

Dans le cadre du « Label national territoires, villes et villages Internet », le secrétariat d'État chargé de la réforme de l'État et de la simplification a mis en place une labellisation « Territoire Internet » qui décerne des « @ » (de 1 à 5) aux collectivités qui déploient pour leurs habitants un véritable service public numérique local. La Communauté d'agglomération du bassin de Thau en a obtenu 4 ! C'est dire sa volonté politique en matière d'internet citoyen et de numérique urbain.

Salon sport et nature

Avec 35 km de façade maritime, 10 000 ha de lagunes et 6 400 ha de massifs escarpés de garrigue, notre territoire est un espace unique, sur le littoral régional, en termes de diversité pour la pratique des sports nature. La nouvelle agglomération (125 000 habitants) compte mettre en avant cet atout et fait le choix d'accompagner le développement de ces activités dans un cadre général de valorisation et de préservation de ses espaces naturels. C'est dans cet esprit qu'elle a participé en février au Salon des « Sports de Nature » organisé au parc des expositions de Montpellier avec un espace d'exposition dédié à la promotion du territoire et de ses clubs et associations « sports nature. »

À bicyclette ...

En raison de la fusion de Thau agglo et de la CCNBT au 1er janvier 2017, une subvention supplémentaire de 10 000 € est proposée pour l'achat de 50 vélos électriques pour les habitants des six communes qui viennent de fusionner avec celles de l'ex-Thau agglo : Montbazin, Poussan, Villeveyrac, Loupian, Bouzigues et Mèze. Soit une aide totale de 30 000 € pour les habitants des 14 communes qui souhaitent s'équiper de vélos électriques en 2017. L'aide est attribuée à hauteur de 25 % du coût total du vélo plafonnée à un maximum 200 € TTC. Les dossiers de demande sont disponibles sur www.thau-agglo.fr.

LE PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE AURA LIEU LE 20 AVRIL À LOUPIAN

L'agglo souhaite veiller sur le Canal du Midi

Le Président François Commeinhes et la sous-préfète Marie-Thérèse Delaunay, directrice de projet « Canal du Midi », se sont rendus mi-mars sur le site des Onglous, en présence des vice-présidents de l'agglo Yves Michel, également Maire de Marseillan, Éliane Rosay, déléguée au Tourisme et Alain Vidal, délégué au patrimoine. Un signe fort de l'agglo qui souhaite témoigner de son intérêt pour la mise en œuvre d'un plan qui va permettre de valoriser ce patrimoine classé à l'Unesco. Ce site est une entrée stratégique sur le Bassin de l'étang de Thau sur le plan du patrimoine, de la culture et du tourisme permettant de valoriser les ports de Marseillan, Mèze, Bouzigues et Sète, la richesse patrimoniale du pourtour de l'étang, le Musée Villa-Loupian (romanité), le musée de l'étang de Thau (ethnographie), le Jardin antique méditerranéen (conservatoire de botanique) et le multiple patrimoine de la ville-centre Sète, ainsi que le massif de la Gardiole.

Projet de révision du POS valant PLU de la commune de Balaruc-les-Bains

La CABT a émis un avis favorable au projet de PLU de Balaruc-les-Bains. Il est jugé conforme avec les compétences que l'agglo est amenée à mettre en œuvre sur le territoire de la commune, notamment en matière de protection des espaces naturels, de développement économique, de planification des transports, de politique de l'habitat, d'assainissement et de gestion des déchets. Ce PLU va permettre un développement très maîtrisé de la commune avec une optimisation des rares espaces disponibles, sans pour autant occulter les précautions environnementales.

L'Unité de valorisation énergétique

DOSSIER

Une économie circulaire pour Thau

Suite à la révolution industrielle, nos modes de production et de consommation ont lourdement impacté au fil des années les ressources naturelles de la planète. Continuer à ce rythme équivaudrait pour notre empreinte écologique, à l'échelle mondiale, à « consommer » 3 planètes d'ici la moitié du siècle. Une solution : l'économie circulaire. En s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, elle consiste à limiter les impacts de la production à l'environnement, mais également à créer une nouvelle économie.

Tri des matériaux recyclables (aluminium, papiers, plastiques...) au centre Oïkos

Broyat de coquilles de moules et d'huîtres.

Les territoires sont des terrains d'expérimentation privilégiés pour l'économie circulaire. Fondée sur l'expérimentation, celle-ci permet de construire collectivement des équilibres durables et d'inventer des solutions plurielles, adaptées aux ressources et aux besoins locaux. En cela, elle est une formidable opportunité de création d'emplois locaux et non délocalisables ! Le bassin de Thau, expérimente depuis bien longtemps, avant même que le terme d'économie circulaire n'émerge, des solutions qui allient développement local, durable et à échelle humaine.

Un incinérateur qui produit de la vapeur revendue à un industriel

Sa silhouette est familière aux sétois depuis un quart de siècle. L'Unité de valorisation énergétique (UVE) se dresse à l'entrée de la ville comme un signal fort d'une commune qui traite ses propres déchets chez elle, et non chez ses voisins. « L'incinérateur » de Sète a vécu sa transformation en Unité de Valorisation Énergétique (UVE) dès les années 90 avec la construction d'un premier réseau de distribution de vapeur surchauffée à l'industriel FLEXSYS qui produisait du soufre liquide pour la vulcanisation des pneus.

En 2014, un deuxième réseau de chaleur est construit (4,5 M€ de travaux). Il permet désormais de valoriser la totalité de la chaleur produite par la combustion des ordures ménagères. Le réseau de chaleur dessert l'industriel SAIPOL situé à 1,5 km de l'UVE sur le port de Sète et dont les installations de production d'huiles alimentaires et de diester sont particulièrement énergivores. Les recettes de la vente de vapeur permettent de rentabiliser l'investissement en 5 ans.

L'industriel SAIPOL lui-même, a investi 15M€ pour la construction d'une chaudière biomasse sur son site sétois. À partir de coques de tournesol, sous-produits de la transformation de l'oléagineux, la chaleur produite couvre les propres besoins de l'industriel.

6 000 tonnes de déchets recyclés

Inauguré en 2013, le centre de tri Oïkos traite chaque année 6 000 tonnes de déchets recyclables. Papiers, cartons, plastiques, métaux sont déversés dans le vaste hangar de Villeveyrac. Un premier tri manuel est opéré. Puis le contenu des fameux bacs jaunes passe ensuite sur la ligne de crible balistique qui sépare les déchets creux (bouteilles, récipients, cannettes), des déchets plats (cartons, papier). Les déchets plats sont compactés pour en faire des balles de 400 kg. Les déchets creux passent devant un aimant qui capte le métal puis sont scannés par un rayon laser qui analyse leur composition chimique. Les emballages plastiques sont également triés et séparés en PET (bouteilles d'eau essentiellement) et PEHD (récipient lessive). Après chaque opération, des agents vérifient la pertinence du tri et éliminent les indésirables. Les refus qui représentent 15 % environ de la collecte repartent en centre d'enfouissement technique d'Oïkos. Sachant que le centre de tri est conçu pour recevoir 18 000 tonnes de déchets, la CABT envisage d'accueillir dans un avenir proche d'autres « clients », d'autres agglomérations qui apporteraient « du produit à traiter ». Une affaire intéressante pour la collectivité puisque la tonne de déchets recyclés rapporte entre 250 et 350 €.

L'épuration des eaux comme source de production de biogaz

Avec l'augmentation prévisible de la population et le raccordement des nouvelles communes de l'agglo, la station d'épuration de Sète deviendra rapidement sous-dimensionnée. Une nouvelle unité de 165 000 équivalent-habitants verra le jour en 2018.

Les boues de la STEP sont depuis longtemps pré-séchées au moyen de la chaleur de l'UVE, puis compostées en mélange avec des déchets verts sur une plate-forme située à 90 km. Pour sa nouvelle station d'épuration, l'agglo a pris le parti de pousser plus loin le potentiel de valorisation des boues en leur faisant produire du biogaz par un procédé de digestion bien connu dans les cycles naturels de décomposition de la matière organique. Ce sont ici des bactéries qui œuvrent et produisent du méthane. Ces bactéries dans le cas de la station d'épuration s'attaqueront non seulement aux boues mais aussi aux graisses qui posent régulièrement des problèmes aux installations.

La « méthanisation » à proprement parler s'opérera dans un « digesteur ». Le biogaz dégagé sera réinjecté dans le réseau du gaz de ville situé à une centaine de mètres de la STEP. Le biogaz sera même utilisé par l'UVE pendant ses arrêts techniques périodiques, quelques semaines dans l'année, où une source alternative de gaz est nécessaire. Le sous-produit de la méthanisation, appelé « digestat », sera séché par la vapeur de l'UVE qui jouxte la station et continuera sa route pour être composté à 90 km de là et finalement valorisé en agronomie. Le coût de l'investissement est estimé à 12 M€ et le temps de retour sur investissement à 9 ans.

Pour être complet, il faut également préciser qu'une partie de l'eau traitée par la STEP est utilisée comme eau industrielle par l'UVE, en particulier pour le refroidissement de ses mâchefers. On peut difficilement imaginer valorisation plus poussée des déchets et meilleure synergie entre deux installations de traitement des déchets et de l'eau.

LES ÉLUS DANS L'ACTION

Francis Veaute
Vice-Président délégué à la gestion et valorisation des espaces naturels, brigade territoriale, développement durable et économie circulaire et énergies renouvelables.

Lucien Labit
Vice-Président délégué à la politique communautaire de gestion des déchets.

Michel Garcia
Vice-Président délégué aux activités agricoles et viticoles, agroécologie.

Le lagunage pour épurer les eaux

Cibler l'écologie industrielle et territoriale

Le lagunage : l'épuration des eaux par les cycles naturels

Sur le bassin de Thau, l'épuration des eaux par lagunage a plus de 35 ans. La station de Mèze en est un parfait exemple. Ici, les eaux usées sont d'abord débarrassées des macro-déchets et des graisses, avant de séjourner plusieurs mois dans une série de bassins à faible profondeur où les micro-organismes et les UV vont progressivement, et chacun selon sa spécialité, épurer les eaux jusqu'à obtenir un taux d'abattement de 100 % pour la pollution bactériologique.

Les bactéries se chargent d'abord de minéraliser la matière organique, puis vient le tour du phytoplancton qui fixe les minéraux, du zooplancton qui régule les populations de phytoplancton et des petits crustacés, dont les fameuses Daphnies, qui interviennent en fin de cycle pour clarifier les eaux en les débarrassant des matières en suspension.

Le retour à la nature est total avec le traitement des boues par phytorémédiation : des lits de roseaux et leurs rhizomes achèvent la minéralisation des boues et leur dépollution.

L'eau de mer pour chauffer le futur éco-quartier de l'Entrée Est de Sète et le centre balnéaire Raoul Fonquerne

L'entrée Est de Sète est l'une des dernières poches d'urbanisation de la ville, adossée au futur pôle d'échange multimodal, à 10 minutes du centre.

Sur 75 ha, l'agglo porte un projet d'éco-quartier labellisé, dédié à la mixité urbaine : habitat (3 000 logements à terme dont 30 % de logements sociaux), commerces, activités économiques, espaces publics, et équipements culturels. Le Conservatoire intercommunal construit dans les anciens chais des Moulins sera le premier à sortir de terre en 2018.

À proximité de la mer et du port de Sète, l'occasion était rêvée de concevoir une solution énergétique qui permette de satisfaire aux besoins de ce nouveau quartier en utilisant le potentiel thermique de l'eau de mer. La thalassothermie, puisque c'est son nom, consiste à capter l'eau de mer à une température comprise selon la saison entre 12 et 25° C. Un circuit d'eau de mer en titane échange ses calories avec un circuit d'eau douce, via une série d'échangeurs thermiques. La boucle d'eau douce est connectée à des pompes à chaleur, situées en pied d'immeuble ou centralisées pour alimenter un réseau urbain. Une fois refroidie, l'eau de mer est rejetée à une température de 7 à 19° C, avec un impact négligeable sur l'environnement.

À Sète, la plus grande piscine de la ville, le centre balnéaire Raoul Fonquerne, est déjà chauffée grâce à trois pompes à chaleur sur eau de mer. Elles puisent leurs calories dans le canal des Quilles jouxtant les bassins et par 300 m² de panneaux solaires installés sur les ombrières du parking. Le tout produit plus d'énergie que n'en consomme le centre balnéaire et permet d'alimenter également l'IUT voisin. L'investissement de 3 M€ a été soutenu par l'ADEME.

Le recyclage des coquilles d'huîtres et de moules

Alors que les quelques 10 000 tonnes de coquilles d'huîtres et de moules issues de l'activité conchylicole du Bassin de Thau finissaient à l'origine dans l'Étang, une collecte organisée et une unité de traitement ont vu le jour en 2000. L'unité de traitement du Mourre-Blanc à Mèze, se charge d'inerter la matière organique puis de broyer les coquilles en un matériau de diverses granulométries selon leur utilisation.

Un des principaux débouchés est l'amendement calcique des terres agricoles. Mais le broyat (voir photo p. 7) peut

DOSSIER

3 QUESTIONS À

> Michel Garcia, Vice-président délégué aux activités agricoles et viticoles, agroécologie, conseiller municipal de Villeveyrac

Comment voyez-vous l'économie circulaire du point de vue de l'activité agricole ?

M.G. : Ce concept n'intéresse pas seulement l'agriculture. Il faut le voir dans sa globalité : production, consommation, recyclage vers une nouvelle production réutilisable. Et ainsi de suite. Il faut donc en premier produire mieux et faire des consommateurs des alliés, c'est-à-dire les inciter à consommer mieux, plus proprement, à ne pas gaspiller, à se tourner vers les circuits courts. Une consommation plus responsable aboutit à une meilleure maîtrise et à une meilleure valorisation des déchets. Dans ce cadre, l'agriculture n'est pas un problème mais une solution.

L'agroécologie n'existait pas en tant que délégation avant la fusion des 2 agglos.

M.G. : C'est exact, même si des actions étaient déjà réalisées. C'est le président Commeinhes qui a choisi de la faire apparaître afin de renforcer les actions précédentes et en développer d'autres. Partant du terroir, on va travailler à reconquérir le territoire au profit de l'installation des jeunes agriculteurs qui ne peuvent pas toujours accéder facilement au foncier à cause de la spéculation. Et ensuite, nous favoriserons la consommation locale par la relance et le développement d'une agriculture diversifiée, tout en respectant la biodiversité.

Quelle est la place de l'agriculture sur le territoire ?

M.G. : Les agriculteurs sont les premiers acteurs de l'environnement. Revenir à une agriculture paysanne est peu probable, mais réduire les impacts négatifs de l'agriculture, c'est possible. Il faut informer le consommateur, l'inciter à acheter local. C'est ce que fait la CABT en organisant l'Oursinade, les Estivales, pour faire connaître les produits du terroir, et ainsi retisser du lien entre les habitants du territoire et la profession agricole.

On peut aussi mettre en place un cycle vertueux : produire du compost, qui retourne à la terre et favorise la vie du sol, pour une nouvelle récolte. Pas besoin d'acheter des produits provenant de l'autre bout du monde. C'est aussi ça l'économie circulaire.

Le 21 février dernier, François Commeinhes, Sénateur-Maire et Président de la CABT, livrait au Sénat une intervention très applaudie en faveur de l'Économie circulaire. Extraits…

« Comment rendre possibles de nouveaux gains de productivité pour nos entreprises et relocaliser certains emplois ? »
C'est en se recentrant sur la création de valeur que François Commeinhes a répondu à cette question. Selon le président de la CABT, *« Dans un monde confronté à la raréfaction des ressources, à l'augmentation de la population et à une crise économique prolongée, l'économie circulaire s'impose comme un nouveau modèle de développement et de croissance, par la création de produits, de services et de politiques publiques innovants […] Je prendrai l'exemple de l'incinérateur de Sète, ville dont j'ai le bonheur d'être maire depuis 2001. Ce site s'est mué en unité de valorisation énergétique, ou UVE, avec la construction d'un premier réseau de distribution de vapeur surchauffée. […] Au prix de lourds travaux, un nouveau réseau de chaleur permet, depuis 2014, de valoriser la totalité de la chaleur produite par la combustion des ordures ménagères de l'agglomération, les recettes tirées de la vente de vapeur devant rentabiliser l'investissement en moins de cinq ans. Nous mettons actuellement en place une synergie entre cette UVE et la future station d'épuration, alliant séchage des boues grâce à la chaleur, compostage et recyclage de l'eau traitée pour un usage industriel. De telles solutions innovantes sont source d'économies, dans le respect de l'environnement. [Toujours à Sète], c'est le recyclage de l'eau de mer qui permettra de chauffer le futur écoquartier d'entrée de ville et le centre balnéaire Fonquerne appelé à s'agrandir dans les années à venir. Ce système, appelé thalassothermie, permet une formidable mise en relation de l'urbanisme avec la configuration naturelle de la cité. [Enfin, j'évoquerai] le recyclage des coquilles d'huîtres, emblématiques de mon territoire. Alors que les quelque 10 000 tonnes de coquilles issues de l'activité conchylicole du bassin de Thau finissaient, auparavant, dans l'étang, une collecte organisée et une unité de traitement se charge depuis 2000 de les recycler pour en faire un matériau réutilisable. Dans mon département, le Livre blanc de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier sur les économies productives aborde la question de l'économie circulaire, en ciblant particulièrement l'écologie industrielle et territoriale. Par ces quelques exemples d'initiatives locales, publiques ou privées, j'ai entendu montrer que l'économie circulaire est une réalité. […] Les territoires sont des terrains d'expérimentation privilégiés pour l'économie circulaire […] À nous d'être précurseurs en la matière, pour aller vers un nouvel avenir ! »*

aussi servir de complément dans l'alimentation des volailles, rentrer dans la fabrication de peintures de signalisation ou encore le remblaiement de chemins.

La Tikbou du vêtement à l'Île de Thau

C'est en plein cœur du quartier d'habitat social de l'Île de Thau qu'est né il y a quelques années, à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement, un projet de réinsertion sociale à partir de la revente de vêtements, la « tikbou du vêtement ». L'atelier recueille les vêtements encore en état d'être portés, qui sont cédés par des particuliers. Ils sont triés, remis en état au besoin, nettoyés et revendus à la boutique à un prix symbolique. 12 personnes en réinsertion sont accueillies tous les 6 mois. Pendant leur passage, elles se remettent en activité et se forment aux métiers de service à la personne. Tous retrouvent du travail à leur sortie, une belle illustration pratique de l'économie sociale et solidaire. La structure est co-financée par la DIRECTE, le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération du bassin de Thau.

Tous ces projets d'initiative locale attestent de la formidable vitalité d'un territoire, de l'inventivité de ses hommes et de ses femmes qui font la force et le bouillonnement des initiatives pour que notre bien commun, celui de la planète bleue, soit préservé pour les générations à venir. ■

DOSSIER

3 QUESTIONS À

> Lucien Labit, vice-président, délégué à la politique communautaire de gestion des déchets, conseiller municipal de Montbazin.

Comment fonctionne l'« économie circulaire » sur le territoire ?
L.L. : Ce que nous produisons repart dans le cycle économique à travers des entreprises spécialisées. C'est le cas de la chaleur produite par l'UVE de Sète dont nous envisageons d'accroître la capacité de production. C'est aussi le cas des déchets verts transformés en compost, des huiles usagées directement reprises par les industriels, des cartons, du papier, des plastiques, de l'aluminium, du verre déposé par les usagers aux points d'apport volontaire… Même chose pour l'usine du Mourre-Blanc à Mèze, qui recycle les coquilles d'huîtres, lesquelles sont utilisées pour des amendements de sols et pour remblayer les routes. Une étude est menée actuellement pour exploiter la nacre. C'est une voie d'avenir. Quant aux encombrants, ils sont directement récupérés par les professionnels. Reste à se préoccuper des « ultimes » destinés à l'enfouissement. Aujourd'hui, une fosse d'enfouissement dure 27 à 28 ans. Mais plus on triera, plus on recyclera, et plus on pourra augmenter la longévité de ces fosses, jusqu'à leur disparition.

Quels sont les projets de la nouvelle agglomération dans ce domaine ?
Créer une grande déchèterie dédiée aux professionnels et aux particuliers sur le territoire de l'ancienne CCNBT et harmoniser la performance des unités de traitement sur tout le territoire. Trier et revaloriser au maximum pour tendre vers le « zéro déchet », c'est à la fois préserver l'environnement et la ressource, mais aussi une solution pour amortir financièrement les installations existantes et à venir. L'objectif national étant de recycler 60 % de nos déchets en 2025.

Comment associer l'usager à ces enjeux ?
Il faut continuer de sensibiliser le public pour qu'il trie davantage, qu'il choisisse par exemple, de réduire la proportion d'emballages et de produits jetables dans ses achats. C'est la mission des « ambassadeurs du tri » de l'agglo. L'économie circulaire, cela doit être aussi moins de déchets à transporter, et donc moins de camions sur les routes et de rejets de CO_2 dans l'atmosphère.

Premier coup de pioche pour le Conservatoire

CULTURE / travaux

Les travaux du futur Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ont commencé. Réalisé par l'architecte Rudy Riccioti, le projet concerne 5 corps de chai quasi identiques. Cette réalisation d'envergure s'inscrit dans un vaste programme culturel de réhabilitation des chais des Moulins et dans le contexte du réaménagement de l'Entrée Est de Sète. Le point sur les étapes du chantier…

La déconstruction des bâtiments existants est en cours. Car il s'agit non pas de démolir aveuglément mais de récupérer tout ce qui est modénatures (moulures et reliefs de surface), chaînages verticaux, chaînes d'encoignure, qui servaient de structure aux bâtiments, ainsi que les tuiles de couverture. *« Nous en sommes déjà à 50 % d'avancement. Cette opération devrait être achevée mi-avril »* annonce l'architecte Pierre Di Tucci. La suite, ce sera le confortement des sols. Les chais des Moulins, comme la totalité de ce qui a été construit sur cet espace de terrain, ont été édifiés sur un remblai instable. Il faudra consolider l'ensemble de la surface par des inclusions rigides, avant de poser par-dessus un « matelas » de 30 cm d'épaisseur. Cette couche sera composée de matériaux de démolition concassés. Puis, on réalisera les fouilles en tranchées pour faire les fondations. Les murs d'enceinte viendront s'appuyer sur des semelles coulées dans ces tranchées. Durée d'exécution : 20 jours.

Viendra ensuite la pose des réseaux d'arrivée d'eau potable et d'eaux usées, d'électricité et de ventilation qui seront recouverts par le dallage.

L'élévation du rez-de-chaussée devrait être terminée fin juillet. En août, l'élévation du 1er étage, son plancher, et les chaînages de pierre seront réalisés. Le brise-soleil (lames de pierres prévues sur l'arrière du bâtiment pour protéger de la lumière et de la chaleur) sera mis en place à l'automne. En résumé, le gros œuvre avec modénatures de façade, fenêtres et brise-soleil sera terminé à l'automne. Resteront la charpente métallique et la toiture à finaliser avant la fin de l'année. Fin décembre le clos et le couvert seront achevés. Afin de faire ensuite place au second œuvre. L'objectif est de terminer au début de l'été 2018 pour une livraison du Conservatoire en septembre.

Un chantier pas comme les autres

« On a commencé par la déconstruction des bâtiments. Je dis "déconstruction" et pas "démolition" parce que s'attaquer à un édifice comme celui-là n'a rien à voir avec ce que nous avons l'habitude de faire » précise Pierre Di Tucci. *« Nous sommes dans une démarche de développement durable. Ce que cette déconstruction nous apprend, c'est que les bâtiments d'origine génèrent très peu de déchets et permettent de recycler facilement. Ce qui veut dire moins de gaspillage, moins de déchets et donc moins de transport. »* ■

Budget 2017 : un exercice de transition

La CABT vient de boucler son budget 2017. Un exerce un peu particulier du fait de la rapide fusion des deux entités : CCNBT et Thau agglo.

Le budget 2017 voté par la nouvelle assemblée communautaire sera un budget de transition mais aussi un budget permettant d'assurer la continuité des grands projets d'aménagement entamés par les deux structures.
Tous budgets confondus, le montant des crédits votés par le Conseil communautaire se chiffre à près de 161 M€ (opérations réelles et d'ordres confondues). A lui seul, le budget principal totalise 113 M€ de crédits en dépenses et en recettes, dont 28 M€ pour les seules opérations d'investissements.
Pour l'heure, il n'y a pas de rupture dans la dynamique enclenchée en 2014. Malgré les fortes contraintes budgétaires imposées par le désengagement de l'Etat, l'exercice 2017 s'inscrit dans une volonté forte de poursuivre une bonne gestion, tout en maintenant une politique d'investissement soutenue. La politique ambitieuse d'aménagement du territoire continue. Le chantier du Conservatoire, l'agrandissement du complexe Fonquerne, la médiathèque de Balaruc-les-Bains, le développement des ZAC au travers de l'extension du pôle commercial et de loisirs de Balaruc-le-Vieux et l'aménagement de l'Entrée Est de Sète restent ainsi les priorités pour cette année 2017 et suivantes.
Côté assainissement, un travail d'harmonisation fort est engagé entre Nord et Sud du bassin de Thau, dans un objectif de protection de l'environnement, de santé publique et de sauvegarde de l'économie locale : conchyliculture, pêche, mais aussi thermalisme et tourisme.
Côté fiscalité, il y aura là aussi harmonisation. Cette mise à niveau est incontournable du fait même de la fusion des 2 EPCI. Ainsi, certaines taxes perçues par l'agglomération (TEOM, taxe d'habitation…) vont baisser, et d'autres vont augmenter. Ces fluctuations n'impacteront toutefois que faiblement les ménages et les entreprises.
À titre d'exemple, les personnes assujetties à la taxe d'habitation sur la commune de Mèze bénéficieront d'une baisse de 36 € en moyenne. Pour le Foncier bâti cette baisse sera de 17 € soit, pour un contribuable moyen de la commune une baisse cumulée de 53 €.
Pour les Communes de l'ex-Thau agglo, l'augmentation sera comprise au maximum entre 1 et 1,5 € par mois pour un contribuable moyen. Aussi, ce faible impact justifie l'harmonisation fiscale dès cette année, permettant ainsi d'unifier la fiscalité applicable sur le nouveau territoire et ce, au profit de la réalisation d'un projet commun et ambitieux.

Une gestion rigoureuse et responsable

Actuellement, la situation financière des deux entités est plutôt favorable du fait d'un faible endettement et d'un bon niveau d'autofinancement. La dette sur le budget principal se situe ainsi à 14,9 M€, soit un ratio de désendettement inférieur à 2 années (pour rappel le seuil d'alerte est situé à 15 années). Pour la bonne information du public, le ratio de désendettement correspond aux nombres d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul autofinancement dégagé par l'agglomération sans nouveau recours à l'emprunt.
C'est la conséquence d'une gestion rigoureuse et responsable à laquelle les élus sont très attachés et qui va perdurer pour les prochaines années du mandat. Grâce à cette bonne gestion, la CABT va pouvoir continuer à porter ses projets.
Cependant, les transferts de compétence annoncés font peser quelques incertitudes sur les coûts et les financements. Ce sont le transfert des ports (port des Quilles de Sète, port de Marseillan, port de Frontignan), la future pris de compétence de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) prévu en 2018, et le futur transfert de la compétence « eau » prévu en 2020. La visibilité sera meilleure à partir de 2018.
Un grand coup de chapeau aux services des 2 EPCI qui ont fourni un travail remarquable et ont permis à la fusion de se dérouler dans de bonnes conditions. ■

Répartition par compétence du budget 2017

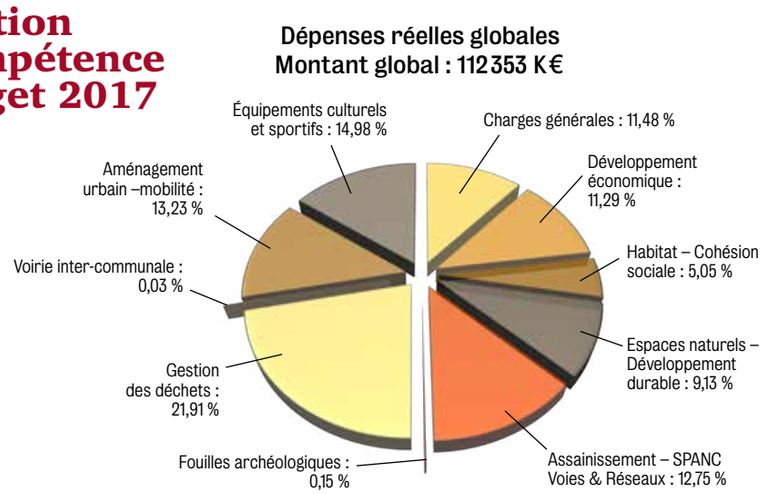

En résumé

Le budget 2017 se décline en 3 points principaux :

➜ La continuité qui permet de maintenir la pérennité des projets engagés.

➜ Une volonté forte d'investissement.

➜ Quelques incertitudes sur les coûts et le financement des compétences à harmoniser entre les 2 EPCI et celui des nouvelles compétences à échoir à la CABT.

La CABT rejoint l'aéroport Béziers-Cap d'Agde

Dans la continuité du partenariat qui avait été engagé par Thau agglo en juillet dernier, la nouvelle Communauté d'agglomération du bassin de Thau a rejoint le Syndicat mixte, gestionnaire de la plateforme aéroportuaire Béziers-Cap d'Agde. Une adhésion qui relance le développement touristique et les perspectives d'emploi sur le territoire élargi.

Le 2 février dernier, entouré de François Commeinhes, président de la CABT, d'André Deljarry, président de la CCI de l'Hérault, et des représentants élus des autres collectivités membres, Gilles D'Ettore pour la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, Philippe Vidal pour le Département de l'Hérault et Serge Pesce pour la Communauté de communes La Domitienne, Frédéric Lacas, Président de l'Aéroport Béziers-Cap d'Agde, a réuni la presse sur le site de l'aérogare pour officialiser deux nouvelles adhésions au Syndicat mixte de l'aéroport de l'Ouest biterrois : celle de la CABT et celle de la CCI du département.

À peine quelques semaines après sa création, la Communauté d'agglomération du bassin de Thau a emboîté le pas à Thau agglo pour réaffirmer la place de la nouvelle collectivité dans les instances de gouvernance de l'aéroport.

Pour François Commeinhes, ce partenariat était une *« évidence »* et l'élargissement de l'agglomération, *« une raison supplémentaire »* à cette adhésion. *« Situé entre le Biterrois et le Montpelliérain, notre territoire a son rôle à jouer »* a-t-il déclaré. *« Nous disposons d'une offre riche et diversi-*

fiée et donc d'un fort potentiel. S'adosser à un aéroport à vocation touristique ne peut que renforcer notre attractivité. Ce que nous investissons dans le syndicat mixte n'est pas cher payé au regard des retombées que nous pouvons en attendre. »

Priorité au développement économique et à l'emploi

Depuis la fusion de Thau agglo et de la CCNBT, le territoire s'est élargi à 14 communes qui représentent 125 000 habitants sur l'ensemble du bassin de Thau. La CABT est désormais la 2e agglomération la plus importante du département. L'objectif reste le même : le développement économique via le tourisme, et l'emploi. Ce nouveau partenariat va permettre de valoriser auprès d'une clientèle nord-européenne à fort pouvoir d'achat, l'offre touristique communautaire (dont l'agglomération vient de prendre la compétence en janvier 2017) mais aussi l'offre de services des 14 communes. Il va aussi permettre de bénéficier des actions de promotion de la destination globale Béziers Méditerranée/Hérault Méditerranée/CABT, portées par l'Aéroport à l'échelle européenne, en partenariat avec Hérault Tourisme et l'ensemble des Offices de tourisme de la zone de chalandise. Il offre également la possibilité de participer à la définition de la stratégie de développement principalement par le biais de l'ouverture de nouvelles lignes, et d'intervenir sur les 32 ha de réserves foncières du Syndicat mixte destinés à l'accueil d'entreprises.

300 000 passagers en 2020 et création d'une ZAE

Le Directeur du Syndicat mixte, Pascal Pintre, a développé ensuite les perspectives et les objectifs de l'Aéroport.

Trois projets majeurs ont été lancés par le Syndicat mixte : l'extension du Hall départ de l'Aéroport dès le printemps 2017 afin de fluidifier les opérations, l'accueil d'un 2e opérateur majeur sur la plateforme en vue d'atteindre 300 000 passagers à l'horizon 2020, et la création d'une zone d'activité économique dédiée aux entreprises sur les réserves foncières de l'Aéroport. Les 2 derniers projets font actuellement l'objet d'études.

Côté résultats, si le trafic 2016 s'est stabilisé à un peu plus de 243 000 passagers dans un contexte touristique pourtant difficile, les perspectives 2017 s'avèrent plus optimistes grâce notamment à l'ouverture d'une 2e liaison sur Londres Stansted avec la compagnie Ryanair. Près de 250 000 passagers (+2,5 %) devraient transiter cette année par l'aéroport Béziers-Cap-d'Agde. ■

Béziers-Cap d'Agde en abrégé…

Acteur majeur du tourisme local et régional spécialisé sur le secteur touristique lowcost, l'aéroport Béziers-Cap d'Agde propose 8 liaisons de/vers la France et l'Europe du Nord : Paris Beauvais, Londres Luton, Londres Stansted, Bristol, Manchester, Edimbourg, Düsseldorf Weeze et Stockholm Skavsta. Il emploie une centaine de personnes et génère un impact économique annuel de l'ordre de 65 M€ dans l'économie régionale. En 2016, cet impact économique s'élevait à 2,5 M€ pour le seul territoire de Thau agglo (source BIPE/région Occitanie). Il est géré et détenu par un Syndicat mixte qui regroupe aujourd'hui les Communautés d'agglomération Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, la CABT, la CCI Hérault, le Département et la Communauté de communes la Domitienne. Il est soutenu par la région Occitanie depuis 2013.

L'aéroport est un vecteur d'attractivité et de développement

« Des idées nouvelles et ambitieuses pour l'avenir du territoire »

Un nouveau Conseil de développement

Le Conseil de développement de l'agglomération du bassin de Thau est une instance de concertation, de réflexion dont les membres, tous bénévoles, sont issus de la société civile. Tel un laboratoire d'idées, il explore, à sa manière, de nouveaux horizons, fait interagir les personnes qui le composent pour créer une réelle dynamique qui permettra d'ouvrir son champ d'action, de proposer des idées innovantes au bénéfice des habitants du territoire de Thau. Il est également force de propositions auprès des élus communautaires. Dans sa précédente composition, le Conseil de développement comptait 86 membres. Depuis le 1er janvier 2017, il a dû évoluer dans sa composition et son organisation pour tenir compte de l'évolution du périmètre de l'agglomération et des nouveaux enjeux qui s'offrent à elle. Le Président, désigné par le Président de l'agglo, en est Jean-Guy Majourel.

Gagner des paris imaginés ensemble

Le cap que s'est fixé le Conseil de développement est celui de *« Faire de la nouvelle agglomération un territoire de référence où les activités humaines innovent et coexistent en harmonie, dans un environnement exceptionnel »*. Ainsi, l'innovation sera au centre des réflexions de chacun des groupes. En effet, pour un travail plus efficace, la petite centaine de membres est désormais répartie en 3 groupes de travail, chacun d'eux étant piloté par 3 animateurs.

Le groupe 1 s'intéressera à *« l'innovation comme levier du développement de l'économie créative »*. Ici, il s'agira de s'interroger sur la relance du commerce dans les centres-villes / bourgs mais aussi sur les moyens à mettre en œuvre pour faire rayonner les secteurs traditionnels, tout en favorisant le développement de l'économie créative, culturelle et sportive.

Le groupe 2 s'interrogera sur la question du « Mieux vivre ensemble sur le territoire ». Il axera ses travaux sur les déplacements doux, l'aménagement du territoire, l'habitat et la jeunesse.

Le groupe 3, étroitement lié aux questions environnementales, placera *« la lagune de Thau et les garrigues au cœur de l'agglomération »*. Il retiendra 3 orientations, celle de l'aménagement et de l'accessibilité des berges, la protection du milieu maritime et la mise en valeur et le respect des espaces naturels.

Le bureau composé par les animateurs des 3 groupes de travail et du comité prospectif présente, analyse, coordonne et valide les projets avant leur mise en œuvre dans les 3 groupes précités.

Le Comité d'experts est quant à lui composé de spécialistes ne disposant pas du temps nécessaire pour siéger régulièrement en séance mais qui souhaitent partager leurs connaissances dans leurs domaines de compétences.

Les membres du Conseil de développement sont le symbole, de par la diversité de leurs origines, d'une très forte appartenance à un territoire dans lequel chacun veut trouver épanouissement et harmonie. L'ambition qui anime chacun des membres est de relever et surtout de gagner des paris qu'ensemble ils vont imaginer. Pragmatisme, dynamisme et capacité à innover sont bien les maître-mots du Conseil de développement de l'agglomération du bassin de Thau. ■

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à joindre le Conseil de développement de l'agglomération du bassin de Thau au 04 67 46 47 97 ou par mail, à l'adresse suivante : conseildedeveloppement@thau-agglo.fr

Quel est le fonctionnement du Conseil de développement ?

Le Conseil de développement fonctionne selon 2 modes. L'un sur saisine des élus de l'agglomération sur une thématique particulière, souvent en lien avec les projets structurants et les étapes majeures de leur réalisation. L'autre, sur auto-saisine de sujets sur lesquels il souhaite apporter une réflexion. Les membres se réunissent au sein de leurs groupes de travail, en moyenne 1 fois par mois, et en assemblée plénière 1 à 2 fois par an pour exposer l'état d'avancement de leurs travaux.

Partager la rue et l'espace public entre les différents usagers : c'est l'objectif du nouveau Plan d'action pour les mobilités actives (PAMA) lancé en 2015 par le Ministère des transports.
Le 16 mars avait lieu à l'hôtel d'agglomération une matinée d'information organisée par le Cerema sur ce thème en présence des élus et des responsables des acteurs de la mobilité durable.

La mobilité en partage

Aujourd'hui avec le nouveau PAMA, les règles évoluent pour mieux partager l'espace public entre tous les usagers. Un enjeu majeur pour le territoire qui travaille depuis de nombreuses années à donner toute leur place aux transports en commun et aux déplacements en mode doux. *« L'idée c'est de favoriser les modes de déplacements qui mobilisent l'énergie humaine, y compris ceux qui sont dotés d'une assistance électrique : vélos, trottinettes, gyropodes, overboards, rollers… »*, explique Norbert Chaplin, Vice-président de la CABT, délégué aux politiques de mobilité. *« Pour cela, il faut aménager des infrastructures adaptées, mais aussi adapter les voies de circulation traditionnelles pour laisser plus de place aux adeptes des modes doux. Nous avons en projet l'aménagement d'une voie verte sur la RD2, entre Balaruc-les-Bains et Sète. Elle empruntera l'ancienne voie ferrée qui passe entre la route et l'hôtel d'agglomération. A Sète, sur l'axe Verdun/Blanc, nous étudions la possibilité aux endroits où la circulation est particulièrement contrainte d'aménager une voie dédiée aux modes doux au bord de l'étang ou au bord de la voie ferrée jusqu'au Pont-levis. Sur le territoire de chaque commune, la CABT cherche à renforcer le maillage de ces voies. L'idée, c'est de raccorder les réseaux entre eux et d'aménager une trame assez dense pour inciter le public à abandonner la voiture au profit d'un autre mode de déplacement »*. ■

Place aux modes doux

Un plan d'action en 6 points

Si le vélo, notamment avec la subvention allouée par l'agglomération aux personnes qui s'équipent d'un vélo à assistance électrique, trouve peu à peu sa place en ville et autour de la ville, de multiples pistes d'action et d'innovation sont encore à approfondir. Le PAMA est donc un outil mis par l'État au service des collectivités territoriales pour leur permettre d'aller plus loin dans le cadre d'une politique incitative en faveur des mobilités durables. Il se décline en 6 axes :

1 Développer l'intermodalité transports collectifs/modes actifs : mise à disposition d'espaces de stationnement sécurisés dans les gares ou aux arrêts de bus pour les vélos, possibilité de faire suivre son cycle dans un train…

2 Partager l'espace public et sécuriser les modes actifs : en réduisant la vitesse des véhicules à moteur et en donnant priorité aux usagers les plus vulnérables.

3 Valoriser les enjeux économiques liés à la pratique d'un mode doux : réduction des dépenses de transport pour l'usager, investissement moindre pour la collectivité dans des infrastructures consommatrices d'espace (parkings), création d'emplois de proximité dans le secteur de la réparation et de la location de cycles…

4 Prendre en compte les politiques de mobilité active dans l'urbanisme et le logement : aménagements de voiries, parcs à vélos sécurisés…

5 Développer les itinéraires de loisir et le tourisme à vélo

6 Faire découvrir les bienfaits des mobilités actives : sensibilisation du public à la lutte contre la sédentarité.

L'agglo lance une « enquête transport »

Non, ce n'est pas un nouveau jeu. C'est une enquête de satisfaction effectuée tous les 2 ans par la CABT sur son réseau bus. Entre le 19 et le 29 avril, des enquêteurs recueilleront votre opinion. Objectif : améliorer le service transports en commun en prenant en compte votre voix.

Pendant 10 jours, vous serez près de 800 voyageurs à être sondés par les agents d'un bureau d'étude compétent à qui l'agglo a confié l'enquête. Pas d'inquiétude : ces personnes sont là pour vous faciliter le transport. Elles sont chargées de relayer vos avis sur ce qui va ou ne va pas. Si vous acceptez de vous prêter à l'expérience, vous serez consultés sur plusieurs thèmes : les offres, l'accès au réseau, la propreté, le confort, la relation client, la qualité de l'information, celle des services dédiés à cette information… Vos réponses serviront à élaborer une nouvelle étude et à la comparer à celle de 2015. Ce qui permettra d'évaluer votre ressenti par rapport aux modifications qui sont intervenues sur le réseau depuis la mise en place de la nouvelle délégation de service public, aujourd'hui assurée par la société Car Postal, et de recenser les dysfonctionnements afin de procéder à des améliorations.

D'autres enquêtes en perspective

Depuis 2014, l'agglomération a mis en place un suivi qualité de son service transport en commun. Ainsi, chaque année, l'enquête « client-mystère » vient appuyer l'enquête de satisfaction bisannuelle. Ce client-mystère se promène sur le réseau armé d'une grille d'analyse en 40 critères. Cette méthode fait appel à des enquêteurs qui circulent incognito à bord des bus de l'agglo afin d'évaluer le niveau de qualité du service. Ils passeront au crible la pertinence des infos aux points d'arrêt, la propreté des bus, leur ponctualité, l'amabilité des conducteurs … Mais leur mission de s'arrête pas là. Il se présentera en personne à l'agence commerciale pour y demander des renseignements et la contactera par téléphone et par mail. 450 mesures seront ainsi collectées en 3 interventions sur l'année.

Une autre enquête diligentée celle-ci par le délégataire CarPostal aura lieu en deux temps. Ce sondage mené auprès des voyageurs portera sur la tarification. 1 200 personnes seront questionnées, la moitié cet été, l'autre à l'automne. ■

3 QUESTIONS À

> **Norbert Chaplin, Vice-Président délégué aux politiques de mobilité**

À quoi servent ces enquêtes ?
Notre souci premier, c'est de satisfaire les usagers. Si nous voulons inciter les gens à utiliser les bus plutôt que leur voiture pour fluidifier la circulation automobile et lutter contre les gaz à effet de serre, ça passe par un réseau efficace. Et les contrôles nous aident à améliorer la qualité de nos transports. Ainsi depuis 2014, le ressenti des voyageurs fait apparaître un indice global de satisfaction en hausse.

Qu'est-ce qui a évolué depuis 2014 ?
Pour la conformité de l'affichage des horaires aux arrêts de bus, le taux de satisfaction est passé de 90 % en 2014 à 94 % en 2016. Idem pour la fiabilité des tournées. L'opinion qui a le plus évolué favorablement, c'est la relation clientèle à l'intérieur des bus comme à l'agence. Ces enquêtes servent aussi à générer un système de bonus/malus appliqué au délégataire, qui se voit pénalisé par une amende ou récompensé. Le délégataire est donc directement concerné par le bon fonctionnement du service.

CarPostal va bientôt mener sa propre enquête sur la tarification. Ne craignez-vous pas que cette initiative soit mal perçue par les usagers ?
Il n'y a pas de raison. La tarification est en place depuis 1 an et demi. Il s'agit de s'informer sur la bonne compréhension par le public du système des différents tarifs. Les titres de transports seront vérifiés pour savoir si l'usager maîtrise le système. En cas d'erreur de sa part, il n'y aura pas d'amende. L'agent enquêteur n'est pas un contrôleur et n'est pas habilité à dresser une contravention.

Tri des déchets : l'agglo vous aide

La CABT poursuit ses efforts pour développer le geste de tri.

Depuis près d'un an, l'agglo a lancé un vaste programme pour faciliter la gestion des déchets par la modernisation et la modification des points de tri. Près de 400 nouveaux conteneurs de nouvelle génération sont en cours de déploiement avec une esthétique particulièrement soignée et des informations plus claires sur la meilleure manière de trier ses déchets. Les usagers pourront ainsi profiter de nouvelles facilités pour le tri et d'un cadre de vie plus agréable (les bacs roulants seront retirés).

Les meubles se recyclent aussi !

Chaque français jette l'équivalent de 26 kg de meubles par an, ce qui représente plus de 2 500 tonnes sur notre territoire. La récupération et le recyclage de ce mobilier permettent d'économiser des ressources naturelles et de réduire les coûts de traitement des ordures ménagères. Pleinement engagée dans la valorisation de nos déchets, l'agglo réserve désormais des conteneurs au mobilier dans les déchèteries de Sète et Frontignan (celle de Marseillan sera bientôt équipée) et peuvent recevoir tous types de meubles y compris la literie ou le mobilier de jardin ! Depuis 2014, près de 800 tonnes ont ainsi été collectées sans compter le mobilier déposé dans le conteneur « réemploi » au bénéfice d' Emmaüs. Alors pour tous vos meubles démodés, endommagés ou difficiles à vendre, pensez à la déchèterie !

La déchèterie est aussi mobile…

Depuis 2016, l'agglo a amélioré son dispositif de collecte de proximité pour les déchets volumineux. Le système ancien des bennes à déchets verts tournantes a été supprimé au profit d'une véritable déchèterie mobile où les usagers peuvent déposer, outre leurs végétaux, leurs gros objets et leur bois. L'objectif est double, mieux trier et valoriser les déchets et répondre à la problématique des dépôts sauvages en rapprochant les conteneurs des habitants. La déchèterie mobile est déployée sur 4 sites sétois différents (Corniche, Métairies, Pont-Levis, Barrou) de manière à desservir tout l'ouest de la Ville de Sète selon un planning établi à l'avance. Ce service rapidement adopté par les usagers a un impact positif pour l'environnement et les finances publiques.

Non, les égouts n'absorbent pas tout !

Invisible, le réseau d'assainissement n'en est pas moins essentiel pour assurer l'élimination des eaux usées. Mais il est de plus en plus pollué et encombré par des ordures ménagères, cotons-tiges, couches-culottes, serviettes hygiéniques et autres lingettes (même censées être biodégradables) qui n'ont rien à y faire. Ces éléments solides s'accumulent autour des grilles des stations d'épuration et se prennent dans les hélices des pompes de relevage. Les conséquences sont nombreuses : usure prématurée des pompes, bouchons et débordements d'eaux usées dans la nature pouvant polluer les terres agricoles, les rivières ou le bassin de Thau, interventions répétées des techniciens avec des effets délétères sur leur santé… sans parler du coût pour la communauté ! Les excès de matières grasses encrassent aussi les canalisations et réduisent leur diamètre, ce qui restreint leur capacité de transport. Ne pas jeter des huiles de friture dans les toilettes ou dans les éviers, car cela a un impact concret sur le réseau comme sur nos finances. Comment agir ? Des gestes simples permettent d'éviter ce fléau. Ne rien jeter dans les toilettes en dehors du papier hygiénique. Et verser vos huiles usagées dans des bouteilles plastiques que vous pouvez jeter dans votre poubelle, ou, mieux encore, apporter à la déchèterie si vous en avez plusieurs.

Dépôts sauvages : place aux sanctions

Les services de l'agglo qui assurent le ramassage des déchets mobilisent des moyens importants pour nettoyer les abords des conteneurs, les bacs roulants ou les colonnes de tri, qui jalonnent la ville. Au sein de l'agglo, outre les agents chargés de la collecte quotidienne des encombrants, une dizaine de personnels sillonnent le territoire pour veiller à la propreté des conteneurs collectifs. Malheureusement, force est de constater que, du fait de l'incivisme d'individus isolés, les dépôts sauvages (encombrants, mobilier, déchets verts, cartons d'emballage, électroménager, gravats…) qui doivent être déposés en déchèterie, ont tendance à proliférer en plusieurs endroits. Chaque année, ce sont ainsi près de 700 tonnes de déchets qui sont ramassées sur notre territoire au pied des conteneurs, mais aussi en plein centre-ville ou dans la garrigue. Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'il existe des solutions pour évacuer ces déchets (7 déchèteries fixes et 4 déchèteries mobiles), y compris pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport (il suffit de contacter le service Déchets au 04 67 46 47 20). Face à ce phénomène, les services de l'agglo ont procédé à la pose d'une signalétique destinée à rappeler les règles d'évacuation des déchets et les sanctions auxquelles s'exposent les personnes indélicates (amendes pouvant atteindre 1 500 €). Une collaboration étroite est mise en place avec les polices municipales. ■

Visite du centre de tri Oïkos par le Président François Commeinhes et le Vice-président Henri Fricou, délégué aux grands projets d'agglomération, travaux, patrimoine immobilier, urbanisme réglementaire et opérationnel, également maire de Mèze.

Rencontre avec Yves Michel, nouveau président du SMBT

le 13 février dernier, 36 élus réunis à Marseillan pour le premier comité du Syndicat mixte du bassin de Thau élargi aux nouveaux membres, Montpellier-Méditerranée-Métropole et Hérault Méditerranée, ont élu Yves Michel, maire de Marseillan, 3e vice-président de la CaBT, délégué au développement économique et à l'attractivité du territoire, à la présidence du syndicat.

SMBT / interview

Veiller sur nos ressources en eau

**Un bassin versant est un périmètre géographique délimité par une ligne de crête et à l'intérieur duquel toutes les eaux s'écoulent vers le même exutoire. Le bassin versant de la lagune de Thau s'étend de Frontignan jusqu'à Agde en passant par Cournonsec et Villeveyrac.*

François Commeinhes a souhaité ne pas se représenter à ce poste afin de se consacrer à la fusion des deux intercommunalités du territoire de Thau. C'est ainsi qu'il a apporté son soutien à la candidature d'Yves Michel, élu Président à la majorité. Pour sa part, François Commeinhes a été élu Vice-président.

De nouveaux partenaires de poids ont rejoint le SMBT, qu'apporte cet élargissement ?
Y.M. : Montpellier Méditerranée Métropole et Hérault Méditerranée ont rejoint le syndicat respectivement en juillet et septembre 2016. Cette adhésion va permettre au syndicat d'agir sur la majeure partie des communes du bassin versant de la lagune de Thau. Pour le SMBT, c'est aussi la reconnaissance du travail accompli car il sera prochainement reconnu EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin), ce qui fait de lui la structure idoine pour veiller sur nos ressources en eau, aussi bien au plan qualitatif pour le maintien des activités de pêche et de cultures marines que quantitatif pour garantir un approvisionnement en eau pour tous les usages dans les années à venir.

Ces adhésions vont-elles modifier le fonctionnement du syndicat ?
Y. M. : S'il conserve l'ensemble de ses compétences, le SMBT prend la forme d'un syndicat à la carte. Chacun de ses membres peut bénéficier de compétences différentes en fonction de ses attentes. La nouvelle agglomération du bassin de Thau adhère à toutes les compétences : SCOT, gestion du bassin hydrographique et traitement des déchets conchylicoles tandis que Montpellier Méditerranée Métropole et Hérault Méditerranée ne bénéficient que de la compétence gestion du bassin hydrographique.

Le SMBT pilote un programme ambitieux pour le territoire de Thau : le Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau. Comment fonctionne ce contrat ?
Y. M. : Ce programme d'actions réunit une quarantaine de signataires et plus de 50 partenaires techniques et scientifiques. L'enjeu prioritaire est la qualité environnementale. Des actions phares concernent l'aménagement urbain, la mobilité et le développement des activités maritimes et agricoles. En tout, une centaine d'actions sont prévues dans la convention 2015-2018.
L'objectif du contrat est de décloisonner les politiques publiques et de raisonner en fonction des besoins du territoire. Chaque action fait l'objet d'une évaluation permanente afin de mesurer l'impact environnemental de toutes les décisions prises. Le contrat est aussi un outil pour attirer des aides financières. Les partenaires Europe, Etat, Agence de l'eau, Région proposent des taux de participation pouvant aller jusqu'à 80% sur certaines opérations.

Quelles sont les priorités pour 2017 ?
Y.M. : Cette année, le Syndicat sera encore plus tourné vers la pêche et les cultures marines car il a été désigné structure pilote des fonds européens pour le développement de ces activités (FEAMP). L'objectif est la création ou le maintien d'emplois dans ces filières. A la rentrée, une édition spéciale des assises sera dédiée à cette thématique. En parallèle, le SMBT travaille à mieux préparer le territoire face au risque inondation. Dans le domaine de l'eau, suite à l'élaboration du SAGE qui sera soumis à enquête publique sous peu, nous entrerons dans une phase opérationnelle de ce schéma d'aménagement et de gestion des ressources en eau. Nous animons aussi toujours le programme Vert Demain pour aider les communes à se passer des pesticides dans l'entretien des espaces verts. ■

Le SMBT est une « structure de gestion » à l'échelle du bassin de Thau qui œuvre au service des acteurs du territoire dans les domaines touchant aux enjeux environnementaux.

Zoom sur le Syndicat mixte du bassin de Thau

Ses missions sont complexes puisqu'elles concernent aussi bien l'aménagement durable du territoire, la protection de ses ressources naturelles, la préservation de ses activités économiques (pêche, conchyliculture, thermalisme, tourisme), la gestion du développement démographique, et la prise en compte du risque inondation. C'est dire l'importance de cette entité née en 2005, dont les programmes d'actions et les documents de planification élaborés dans le strict respect du capital environnemental orientent la majorité des politiques publiques et guideront les stratégies locales de développement pour les 20 prochaines années.

Le SMBT c'est aussi de nombreuses actions grand public

➜ Les assises du territoire, Ora maritima, dont une édition spéciale sur le thème de la pêche et des cultures marines se tiendra en septembre 2017

➜ Le programme Vert Demain qui concourt depuis 2012 à diminuer l'utilisation de pesticides dans les espaces verts.

Ora Maritima

➜ L'opération Raconte-moi l'inondation, lancé en 2016, qui recueille des témoignages des habitants qui ont vécu une inondation.

➜ Le concours de photos Explora'Thau qui met à l'honneur les richesses naturelles du territoire

➜ La campagne « À la découverte des herbiers de Thau » lancée en 2016 en relation avec le CPIE du bassin de Thau.

Le SMBT pilote et anime en particulier le Contrat de Gestion Intégrée de Thau, le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin versant (SAGE), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et son volet littoral et maritime, la collecte et le traitement des déchets conchylicoles dans l'objectif de préserver le milieu naturel de la lagune, et la démarche Natura 2000 qui inclut la lagune de Thau dans son ensemble et la plaine de Villeveyrac/Montagnac.

À territoire d'exception, politique d'exception

Avec ses 30 kilomètres de façade maritime, son bassin versant de 42 000 hectares, et sa lagune de 7500 hectares, la plus grande de la région Occitanie, le territoire géré par le SMBT est immense autant que pluriel. Mais il est avant tout un territoire d'eau. C'est ce qui constitue sa richesse principale.

Rien d'étonnant à ce que la préservation de cette ressource, vulnérable entre toutes, soit au centre de la politique du syndicat. Cette protection s'exerce principalement sur 4 niveaux :

➜ L'aménagement du territoire tout en préservant la ressource en eau d'un point de vue qualitatif et quantitatif (organisation de la répartition de la ressource au bénéfice de tous les usages).

➜ La protection des espaces naturels (Natura 2000)

➜ La prévention du risque inondation en participant à élaboration de la stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI).

➜ Le développement et la préservation des activités traditionnelles de pêche et de cultures marines. Avec 13 000 T d'huîtres (10 % de la production nationale) et 3 000 T de moules par an, la conchyliculture a ici un poids économique et social majeur. C'est le deuxième pôle économique agricole du département avec plus de 2000 emplois directs. ■

THAU

Les infos des communes

BALARUC-LES-BAINS / BALARUC-LE-VIEUX / BOUZIGUES / FRONTIGNAN / GIGEAN / LOUPIAN / MARSEILLAN MÈZE / MIREVAL / MONTBAZIN / POUSSAN / SÈTE / VIC-LA-GARDIOLE / VILLEVEYRAC

Frontignan l'Européenne

FRONTIGNAN

Frontignan la Peyrade, Point Europe du réseau de la maison de l'Europe de Montpellier depuis 2003, organise, dans le cadre du Joli mois de l'Europe, le 2e salon *Bougeons nos frontières*, une grande journée d'information et de sensibilisation à l'Europe organisée le 9 mai prochain, salle de l'Aire, à destination de plus de 550 élèves. Au programme : accueil et envoi de jeunes en service volontaire européen/SVE, dispositifs de mobilité européenne, chantiers d'insertion européens, échanges scolaires, sportifs et culturels notamment dans le cadre des jumelages ou du réseau culturel européen et lusophone 7Sois 7Luas…

Les écoliers sur les chemins de la culture

MÈZE

Depuis septembre 2016, la Ville de Mèze a mis en œuvre son Projet Éducatif de Territoire dont l'objectif est de renforcer et de structurer les activités ludiques, culturelles ou sportives proposées aux enfants. Il est l'aboutissement d'une réflexion globale sur la jeunesse menée conjointement par les services municipaux, les enseignants, les parents d'élèves et les associations locales. Un des axes forts de ce projet éducatif réside dans l'élaboration d'un « parcours culturel » que chaque enfant, de la crèche au CM2, a désormais la possibilité de suivre pour son enrichissement et son épanouissement à travers la découverte de multiples disciplines artistiques. Musique, cinéma, univers du spectacle, les enfants découvrent également les joutes, le patrimoine et les traditions mézoises, les Hakas du Pacifique et autres danses du monde, le chant… Ou font du sport avec le Volley Olymique Mézois et l'Amicale Mézoise du Tennis de Table… Point d'orgue annuel de ce projet éducatif : « les journées de la jeunesse et de la culture » qui auront lieu les 8, 9 et 10 juin prochains avec des ateliers artistiques pour les élèves de la maternelle à la 6e et une grande journée festive ouverte à tous, le samedi 10 juin dans le parc du Sesquier.

Marseillan-plage fête ses 70 ans !

MARSEILLAN

Le 20 mai 1947 naissait Marseillan-plage. Date à laquelle le Conseil municipal, présidé par le maire André Filliol, décidait de faire une petite station balnéaire à l'intention des habitants de la localité, des communes environnantes et des touristes de passage. Depuis Marseillan-plage n'a cessé d'évoluer pour devenir l'attirante et dynamique station que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi pour fêter l'anniversaire de sa station balnéaire, la ville de Marseillan organise un week-end festif, les 26 et 27 mai 2017. Le programme disponible sur le site de la ville à partir du 20 avril : www.ville-marseillan.fr

« Vista Forum » : 1er forum de la formation et de l'orientation des métiers à Sète

SÈTE

«Vista Forum», le 1er Forum de la formation et de l'orientation organisé par la nouvelle association Sèthau'rientation en partenariat avec la Ville et son CFA Nicolas-Albano, a rassemblé le 16 mars, salle Georges-Brassens, de nombreux professionnels intervenant dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de l'emploi. De nombreux jeunes et moins jeunes sont venus à la rencontre des instituts de formation, lycées, IUT, armée, gendarmerie, police... et autour des tables rondes à thèmes. Un succès pour un premier essai, souligné par François Commeinhes, Sénateur-Maire de Sète, qui s'est attardé longuement auprès de chaque stand.

Dynamisme économique : Forum de l'emploi à Gigean

GIGEAN

Le forum des métiers et de l'emploi programmé le jeudi 13 avril 2017 à la Halle des Sports de Gigean est un rendez-vous dédié au bénéfice commun. Soutenu par Sylvie Pradelle, Conseillère Départementale et première adjointe au Maire de Gigean, Jacques Galland, Conseiller Municipal, le CCAS et Florence Baro, cette journée de rencontres entre les recruteurs et les chercheurs d'emploi, rassemble plus d'une vingtaine de corps de métiers (infographie, restauration, BTP…) ainsi qu'un volet formations.

Mise en service de la voie conchylicole Est

LOUPIAN

Après plusieurs mois de travaux, réalisés et financés par le Conseil départemental de l'Hérault, la voie conchylicole Est est ouverte à la circulation. Cette voie, parallèle à la RD613, n'était autrefois qu'un chemin de terre qui desservait les mas conchylicoles situés entre Loupian et Bouzigues. Elle offre désormais un accès sécurisé aux producteurs installés sur la frange maritime loupianaise.

Prochainement, une enquête publique sera menée en vue de la création de la future voie conchylicole Ouest, qui reliera l'aire de repos de Loupian au giratoire Filippi.

Un diagnostic sur la santé de nos arbres

BALARUC-LES-BAINS

La commune possède dans ses espaces publics près de 5 000 arbres répartis sur l'ensemble du territoire balarucois, dont certains très anciens. Afin de préserver tant la sécurité du public, que la qualité des paysages et la biodiversité, la Ville s'est engagée dans une gestion qualitative de son patrimoine arboré. Avec l'aide de l'Office National des forêts, un inventaire de votre patrimoine arboré est en cours. Ces derniers temps, certains arbres de la commune ont fait l'objet d'investigations plus approfondies pour évaluer leur état de santé à l'aide d'un tomographe à ondes sonores. Ce diagnostic permettra de dresser, au regard de l'état sanitaire des arbres, des préconisations de gestion pour les mois à venir.

Les grands-mères de nouveau à l'honneur !

MIREVAL

Pour la 3e année consécutive, les grands-mères ont été mises à l'honneur à Mireval ! Le 5 mars, en dépit d'un temps maussade, quelques 60 mamies sont venues sur la place de la mairie accompagnées de leurs proches, petits enfants compris ! Elles ont pu, à cette occasion, passer un bon moment d'échanges conviviaux autour d'un petit déjeuner (café, jus d'orange, biscuits) servi toute la matinée par les élus de la Ville de Mireval. Elles sont toutes reparties avec une rose offerte par la municipalité. Parce qu'elles le valent bien nos mamies !

Marché des potiers

MONTBAZIN

La commune organise la 22e édition du marché des potiers le 25 mai de 9h à 19h au Jardin Méditerranéen, en présence d'une trentaine d'artistes céramistes représentant les différentes techniques et expressions de la céramique d'aujourd'hui. À l'époque Gallo-Romaine, Montbazin était le Forum Domitii. C'est donc tout naturellement que les potiers s'y sont installés afin de fabriquer les jarres et tous types de contenants en terre cuite permettant de contenir les marchandises et d'en faire commerce. C'est un événement annuel unique entre Sète et Montpellier. C'est aussi l'occasion pour les visiteurs de rencontrer les céramistes professionnels, modeler la terre, assister à des démonstrations de tournage, acheter de belles céramiques. Le Prix du Public, permet également aux visiteurs d'élire le plus beau stand et de gagner des céramiques. L'édition de cette année sera l'occasion de rendre hommage à Pierre Bock qui nous a malheureusement quittés l'été dernier. Pierre et Monique Bock sont en effet les fondateurs de ce marché qu'ils ont organisé pendant 19 ans.

Petites sentinelles de Thau

BOUZIGUES

Depuis janvier, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école Baqué-Rouquette sont engagés dans le projet « Petites Sentinelles de Thau », lequel permet de mêler démarche scientifique et découverte de l'environnement proche, en collaboration avec le CPIE Bassin de Thau. Ainsi, les enfants ont pu aborder ou approfondir leurs connaissances relatives à l'Étang de Thau (l'hippocampe, les syngnathes, les mollusques, la zostère, les algues…) via différentes approches : scientifique, imaginaire, artistique… Pour clôturer ce cycle d'apprentissage, une exposition de leur travail a été présentée aux élus et à leurs camarades de CP/CE1 et CE1/CE2 le 14 mars dernier au sein de l'école. Bravo à eux !

Tennis de table : qualification pour le championnat d'Europe 2017

GIGEAN

Le 24 janvier à la Halle des Sports de Gigean, près de six cents personnes étaient venues assister à un match de qualification pour le championnat d'Europe de tennis de table. Parfaitement organisée par le club ASM Gigean et la municipalité, la soirée a offert un spectaculaire moment de tennis de table, les six joueurs échangeant quelques trésors techniques, que ce soit en attaque ou en défense. La première rencontre a opposé Stéphane Ouaiche à Marco Rech Dalsosso. Stéphane a rapidement pris le dessus, trois sets à rien, un score sans appel. Le deuxième match a opposé Emmanuel Lebesson, champion d'Europe en titre à Niagol Stoyanov. La France ayant validé sa qualification avec les deux premiers matchs. Quentin Robinot s'est présenté sans pression sur le parquet pour affronter Alescendro Baciocchi. Officiels, élus et bénévoles du club peuvent se féliciter d'avoir participé à la réussite d'un tel moment.

Léonard de Vinci à Poussan

POUSSAN

Dans le cadre du jumelage avec la ville Toscane de Larciano, le service culturel de Poussan invite Andréa Néri, architecte passionné d'histoire, à exposer au Foyer des Campagnes une cinquantaine de maquettes originales, réalisées d'après les dessins des inventions de Léonardo Da Vinci. Du 5 mai au 18 juin, cette exposition propose une immersion dans l'univers toujours inventif du génial toscan avec programme pédagogique pour les jeunes, film, conférence.

Gigean se métamorphose

GIGEAN

Comme une chenille dans son cocon, Gigean se métamorphose. Les changements sont visibles à présent, le parvis de l'église a perdu son escalier au profit d'une dalle en facilitant l'accès, l'ancienne maison des associations a disparu réouvrant la perspective sur le massif Gardiole depuis le centre-ville. La destruction de ce bâtiment laisse place à de l'espace public rendu aux piétons et redonne l'aération souhaitée au cœur de ville. Quant à la partie souterraine de ces travaux, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées ont été rénovés. L'éclairage public a lui aussi été amélioré puisque des candélabres à LED puissants ont été installés.

Le passé thermal balarucois dans un livre

BALARUC-LES-BAINS

Bien que largement tournée vers l'avenir avec l'ouverture de nouvelles installations thermales, Balaruc-les-Bains, première station thermale de France, n'en oublie pas pour autant son passé. C'est à partir de ce postulat que des artistes et scientifiques ont travaillé, à la demande de la Ville, à mettre en avant l'histoire thermale de Balaruc. Au cours de la dernière année de fonctionnement des anciens sites thermaux, une photographe et une ethnologue ont promené leurs regards croisés dans les couloirs de soins, les bâtiments administratifs, les espaces techniques. Elles sont allées à la rencontre des personnels, des curistes. Accompagner la transformation des thermes tout en consignant la mémoire et l'esprit des lieux et en recueillant les savoir-faire singuliers et diversifiés mis en œuvre par le personnel, tels étaient les objectifs de ce double travail de mémoire mené conjointement par Agnès Jeanjean, ethnologue et Sylvie Goussopoulos, photographe. Après une exposition dans le hall des Thermes, aujourd'hui, cette œuvre est présentée dans un livre, *Mémoires vives*. Livre disponible à l'Office de Tourisme et aux Thermes de Balaruc-les-Bains.

Hommage aux Sapeurs-Pompiers

MIREVAL

Grand moment d'émotion, le dimanche 5 février : une stèle en hommage aux Sapeurs-Pompiers décédés en service commandé a été dévoilée à la caserne Valérie Astier située sur la Ville de Mireval. Lors de cette cérémonie, Christophe Durand, maire de Mireval, accompagné de Magali Ferrier, maire de Vic-la-Gardiole, a procédé au dépôt de gerbes sous l'œil des nombreux participants. L'hommage était co-organisé par le commandant du Centre De Secours, Gilles Marcos, et le SDIS 34 dont d'autres nombreux responsables étaient présents, tels que le colonel Christophe Durand (homonyme du maire), directeur départemental adjoint au SDIS, le commandant Bernard Farrieux, adjoint au chef du groupement territorial et Olivier Arnaudin, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault.

Biohut ® : Marseillan agit pour le maintien de ses écosystèmes marins

MARSEILLAN

La société Ecocean a réinstallé le 16 mars des huttes de Biodiversité (Biohut®) dans les deux ports de Marseillan ville et plage. Pour rappel, 90 modules Biohut ® avaient été placés en 2014 sur la commune : 60 à Marseillan-plage et 30 dans le port de Marseillan-ville. Ces habitats artificiels contribuent à préserver les stocks de poissons en protégeant les post larves vulnérables face aux prédateurs très nombreux dans le milieu marin. Marseillan a été l'un des précurseurs à avoir investi dans ce procédé, contribuant ainsi au rétablissement des écosystèmes côtiers et lagunaires. Depuis, ce procédé développé et breveté par la PME montpelliéraine Ecocean a été expérimenté dans plusieurs ports de Méditerranée occidentale français. Il est soutenu par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. À Marseillan, l'opération Biohut a été financée par l'Agence de l'eau (50 %), la ville de Marseillan (30 %) et le département de l'Hérault (20 %).

Une nouvelle série télé s'installe à Sète

SÈTE

Sète concentre 25 % des tournages, ce qui en fait la destination la plus attractive de la Région pour le cinéma. Après une année 2016 particulièrement dense suite aux tournages de « Tout nous sépare » avec Catherine Deneuve, d'Abdellatif Kechiche, d'un téléfilm de Arte et de la 5e saison de Candice Renoir, la Ville accueille en ce début d'année une nouvelle série TV *Demain nous appartient*. La société Telfrance chargée de la production pour TF1 a choisi d'installer ses studios de tournage (8 000 m² de plateaux) et les décors à Sète. Un choix lié à l'identité culturelle de la Ville et une aubaine pour l'économie locale. 130 emplois seront créés d'ici le mois de mai-date de démarrage du tournage – 400 à l'horizon 2018. Depuis le mois de janvier, la société de production a fait appel à de nombreux prestataires, artisans, hôteliers et commerçants. La série sera diffusée sur TF1 à partir du mois de juillet.

Aire d'étape camping-cars

FRONTIGNAN

Comme prévu, les camping-caristes pourront faire escale à Frontignan, en bordure de l'avenue des Vacances et du canal, à proximité de la plage, dès l'été 2017. Après la mise en service d'une aire de traitement des eaux usées en 2016 près du port de plaisance, les travaux de création d'une aire d'étape pour les camping-cars, d'un montant de 185 000 € ont démarré. L'usage de cette aire, d'une capacité de 49 places, sera réservé aux étapes de courte durée, à savoir 72 heures consécutives au maximum, au tarif de 12 € les 24 heures.

À la Villa-Loupian

Conférence au musée

Découverte d'une église paléochrétienne à Nîmes

Par Stéphanie Rochette
> Jeudi 27 avril 18 h 30 (entrée gratuite)

Les épaves et la permanence du commerce maritime en Méditerranée occidentale durant l'Antiquité tardive

Par Marie-Pierre Jézégou
> Jeudi 18 mai 18 h 30 (entrée gratuite)

Nîmes entre Antiquité et Moyen Âge : évocation de l'évolution urbaine (IIe-XIIIe siècles)

Par Odile Maufras
> Jeudi 15 juin 18 h 30 (entrée gratuite)

Spectacle

Le destin d'Abionix. Conte et mythologie gauloise

Soirée des 4 Saisons : Fabien Bages
> Samedi 3 juin à 19h (entrée payante 4,5 € sur réservation)

Le Jardin Antique méditerranéen

> Horaires : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 30 (de mars à juin)
> Fermé les lundis et le 1er mai
> Dernières entrées 1 h avant la fermeture)

Exposition

ExploraThau

Exposition au JAM jusqu'au 28 avril. Destiné à valoriser les richesses naturelles du territoire et inciter à leur préservation, le 5ème concours photo ExploraThau 2016 propose au public de redécouvrir 14 des plus beaux clichés de sa dernière édition à l'occasion de la réouverture du Jardin Antique Méditerranéen...

Au Musée de l'Étang de Thau

Inauguration d'exposition

Zostères une prairie sous la mer

> Vendredi 19 mai, à 19 h

Nuit des musées

Animations de 18 h à 23 h (programme détaillé à venir).
> Samedi 20 mai

HORAIRES DES MUSÉES

Musée de l'Étang de Thau

Quai du Port de Pêche 34140 Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57 Fax : 04 67 78 51 56
musee.etang.thau@orange.fr
www.facebook.com/museeetangdethau
Ouvert toute l'année sauf le 1er janvier et le 25 décembre.
Horaires : en février, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et à partir de mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Musée de site Villa-Loupian

RD 158 E4 - 34140 Loupian
Tél : 04 67 18 68 18 / Fax : 04 67 18 68 19
villa.loupian@worldonline.fr
www.villa.culture.fr
Ouvert tous les jours sauf les mardis de 13 h 30 à 18 h.
Samedis et dimanches : visite guidée supplémentaire à 11 h (musée et mosaïques).
Visites pour les groupes sur réservation (à partir de 20 personnes).

Projection et rencontre-débat

Garrigues printanières

De Pierre Maigre
Au printemps, la garrigue nous révèle toute la richesse de sa biodiversité. Ce film nous invite à découvrir ce milieu si particulier et nous permet d'entrer dans l'intimité de certains de ses hôtes. C'est aussi un cri d'alarme pour la sauvegarde d'un patrimoine naturel aussi attachant que menacé…
> Vendredi 21 avril, à 17 h 30, entrée libre, dans la limite des places disponibles (60 places).

Dans le cadre de la Fête de La Nature

Thème 2017 « Les Supers pouvoirs de la Nature ! »…

· « Sur la piste des animaux du jardin »

avec l'Association LPO Hérault - Membre du réseau CPIE Bassin de Thau. Une balade ludique et interactive sera proposée pour découvrir la petite faune et ses «supers pouvoirs» d'auxiliaire au jardin. L'animation au cœur du jardin antique méditerranéen sera suivie d'une projection pour en savoir plus sur les aménagements permettant de favoriser cette faune auxiliaire sur vos terrains ou balcons…
> Mercredi 17 mai, de 15 h 30 à 17 h, projection à 17 h à 18 h. Tout public (à partir de 5 ans), balade sur réservation (limitée à 20 personnes), conférence sans inscription.

· « L'argile : de l'antiquité à nos jours ».
Découvrons les différentes vertus de l'argile au travers d'un atelier ludique !
> Dimanche 21 mai, de 10 h 30 à 12 h. Entrée libre et sur inscription. L'accès se fait en famille (binôme : 1 adulte + 1 enfant à partir de 8 ans). Nombre limité à 12 personnes.

· « Et si le jardin était un parfum… ? »
A partir d'un atelier parfumerie, découvrons une partie de la flore méditerranéenne du jardin !
> Entrée libre et sur inscription. Dimanche 21 mai, de 15 h à 16 h 30. L'accès se fait en famille (binôme : 1 adulte + 1 enfant à partir de 6 ans). Nombre limité à 12 personnes.

· La 13e édition de la Nuit européenne des musées
Soirée « Contes à plumes » proposée par la conteuse Élisabeth Laffanour de l'association Les Voix du vent ! Où que l'on aille, il y a toujours un oiseau. Petit oiseau des bois, grand corbeau noir, grue cendrée, cigogne, merle au bec d'or et bien d'autres nous accompagnent sur les chemins de la vie. Guide, confident, messager, ami, bon ou mauvais augure ? À vous de choisir…
> Samedi 20 mai, à 21 h. Tout public (enfants à partir de 7 ans), gratuit et dans la limite des places disponibles.

· Conférence
Les Fondamentaux de la Phytothérapie, par Laurent Fabre, Directeur du Jardin antique méditerranéen. Découvrons les contributions de la phytothérapie sur les problèmes articulaires et circulatoires en lien avec les cures thermales…
> Entrée libre, dans la limite des places disponibles (120 places). Jeudi 18 mai, à 18 h, aux thermes de Balaruc-les-Bains (1re salle de réunion du 4e étage).

Pour informations ou réservations :
04 67 46 47 92 / jam@thau-agglo.fr

Au Théâtre Molière

Musique

© PAUL AMOUROUX – PHILIPPE POULENAS

Kintsugi

Kakushin Nishihara – Serge Teyssot-Gay – Gaspar Claus
Les Trois samouraïs de la world music
> Vendredi 21 avril à 20 h 30

Orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon

sous la direction de David Niemann
70 musiciens sur scène
> Dimanche 14 mai, à 17 h

© STÉPHANE THABOURET

Mec !

Allain Leprest – Philippe Torreton – Edward Perraud
Un bouleversant hommage au verbe incandescent du poète
> Vendredi 19 mai, à 20 h 30

Serge Teyssot-Gay & Rodolphe Burger

Inventer leur musique
> Vendredi 9 juin, à 20 h 30

Théâtre

© GUILLAUME CHAPELEAU

Karamazov

Fiodor Dostoïevski – Jean Bellorini
Une force poétique et lyrique incontestable
> Jeudi 27 avril, à 19 h
> Vendredi 28 avril, à 20 h

Shake

William Shakespeare – Dan Jemmett
Entre humour ravageur et excentricité british
> Jeudi 11 mai, à 20 h 30
> Vendredi 12 mai, à 20 h 30

© MARIO DEL CURTO

Lyrique

Le Chanteur de Mexico

© ATL PRODUCTIONS

Francis Lopez – Christian Blain – Jean-Marc Miquel
Couleurs et rythmes, entre trompettes et maracas
> Dimanche 28 mai, à 15 h

Contact : 04 67 74 66 97
www.scenenationale-sete-bassindethau.com

AGENDA CULTUREL

Dans vos médiathèques

Le programme complet est sur www.thau-agglo.fr ou dans les médiathèques

Atelier Môm'Art

Nikki de Saint Phalle

Peintre et sculptrice, cette plasticienne française a donné naissance à ses *Nanas*, connu dans le monde entier. Empruntons son style et créons à notre tour des nanas aux formes généreuses et aux couleurs vives.
Dessin, peinture et découpage. De 4 à 8 ans, sur inscription.
> Le mercredi 12 avril à 16 h, à la médiathèque Montaigne.

Rendez-vous

Quelle histoire pour ce soir ?

Des idées de lectures pour les parents qui veulent raconter des histoires à leurs enfants, un moment d'échange et de partage autour de la littérature pour les plus petits. « Pipi, caca et autres tracas… La propreté chez nos tout-petits ». Pour les parents et leurs enfants jusqu'à 6 ans.
> Le samedi 29 avril à 11 h, à la médiathèque Montaigne.

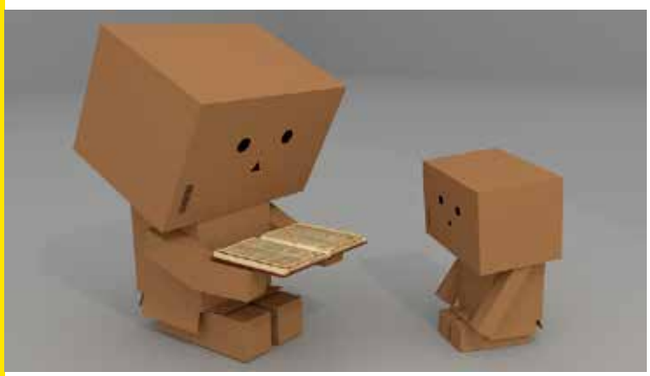

Sciences de comptoir

Bougeons notre corps, mais quelles sont les limites ?
Notre corps nous permet de faire beaucoup de choses, mais comment fonctionne-t-il réellement ? Sommes-nous tous égaux ?
Est-ce qu'entraîner son corps régulièrement suffit à le perfectionner ?
Pouvons-nous dépasser les limites de notre corps ?
Le mercredi 26 avril à 18 h, à la médiathèque Mitterrand.

Journée internationale de la danse

La médiathèque participe à la journée mondiale de la danse en vous proposant une sélection de jeux vidéo et de société. Réalisation d'un flash mob.
> Le samedi 29 avril, de 10 h à 18 h, à la médiathèque Mitterrand.

Pecha Kucha

En partenariat avec l'association Kimiyo
> à la médiathèque Montaigne

Le transhumanisme en questions

L'émergence des nouvelles technologies a révolutionné en quelques années notre vie quotidienne et le regard sur l'évolution de l'humanité. À quoi ressemblerons-nous dans le futur ? Quelle place donnerons-nous aux machines ? Quelles questions éthiques se posent à nous et quel type de société voulons-nous construire ? Tout public.
> Le vendredi 17 mars, à 19 h.

État d'âme et querelles intestines : Et si on avait quelque chose dans le ventre ?

Plus de 1000 milliards de micro-organismes peuplent notre flore intestinale. Or ces dix dernières années, des preuves scientifiques évidentes ont convaincu que ces communautés complexes de microbes sont des acteurs majeurs de notre santé. Notre ventre, ce deuxième cerveau, dialogue continuellement avec notre cerveau « du haut » et commande notre état de forme, notre moral et notre bien-être mais également… notre mémoire ! Manipuler le microbiote intestinal pourrait ouvrir de fabuleuses possibilités médicales pour traiter des maladies aujourd'hui incurables. Tout public.
> Le vendredi 21 avril, à 19 h.

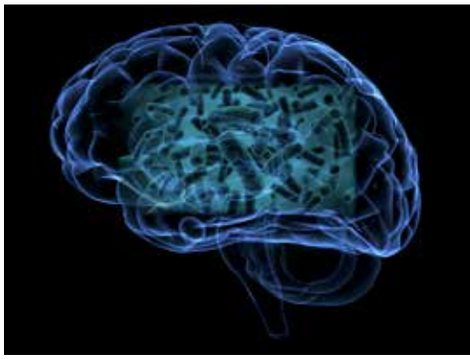

Spectacle

Akiko l'amoureuse

Adaptation de l'album d'Antoine Guilloppé par la Compagnie Ando Danse. En présence de l'auteur. Akiko n'a pas peur de la nuit. Les silhouettes des arbres se découpent sous la lune comme un merveilleux théâtre d'ombres et les animaux l'accompagnent et veillent sur elle. Spectacle de danse où l'émotion poétique et le récit passent par le langage corporel et le visuel, suivi d'une scéance de dédicace par l'auteur. À partir de 5 ans, sur inscription.
> Le jeudi 11 mai, à 17 h 30, à la médiathèque Mitterrand.
> Le vendredi 12 mai, à 17 h 30, à la médiathèque Montaigne.

Palmas y Flamenco

Dans le cadre du travail autour des cultures poétiques populaires du bassin méditerranéen initié par la médiathèque Malraux depuis plusieurs années, la médiathèque Montaigne accueille Lorenzo Ruiz pour un stage de palmas (percussions corporelles) suivi d'une conférence sur la musique Flamenco. Lorenzo Ruiz est un danseur originaire de Grenade (Espagne), fils du célèbre chanteur « Pépé de Grenada ». Accompagné d'Olivier El Energia, il nous initiera à l'art musical du sud de l'Espagne.
> Stage de palmas, le samedi 22 avril, de 14 h à 16 h, à la médiathèque Montaigne.
> Concert-conférence, le samedi 22 avril, à 17 h, à la médiathèque Montaigne.

Exposition de photographies

Harmonie de Michel Dumergue

« Ma série de photos est une recherche et un mariage sur les formes du corps avec le graphisme. En associant le nu artistique à des formes graphiques, j'ai essayé de dégager une harmonie, de la sensualité, des émotions et de la douceur. C'est aussi un hommage à ces danseuses et danseurs qui travaillent dur, qui mettent leur corps à rude épreuve, pour offrir aux autres un spectacle merveilleux. [...] ».

> Du mercredi 15 mars au mercredi 12 avril, à la médiathèque La Fabrique.

Spectacle

Entre ciel et terre

Spectacle présenté par l'association Danse Coté Court. Tableau chorégraphique créé pour trois espaces. Entre performance et chorégraphie, les mouvements s'enchaînent autour de la barre et mêlent danse et acrobatie. À travers ce travail chorégraphique, le geste, le mouvement et le corps se fardent de tous ces états d'âmes et s'expriment. La danse devient émotions et langage.

> Le samedi 8 avril, à 10 h, à la médiathèque La Fabrique.

Accédez gratuitement à toutes nos ressources en ligne : http://mediatheques.thau-agglo.fr

HORAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque Mitterrand

Bd Danielle Casanova - 34200 Sète
Tél. : 04 67 46 05 06
Télécopie : 04 67 74 28 09
mediatheque.mitterrand@thau-agglo.fr

lundi : fermeture hebdomadaire
mardi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
mercredi : 10 h à 18 h
jeudi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
vendredi : 14 h à 19 h
samedi : 10 h à 18 h

Médiathèque Montaigne

1 Place du Contr'un - 34110 Frontignan
Tél. : 04 99 57 85 00
Télécopie : 04 67 24 80 36
mediatheque.frontignan@thau-agglo.fr

lundi : fermeture hebdomadaire
mardi : 10 h à 12 h - 14 h à 19 h
mercredi : 10 h à 18 h
jeudi : 10 h à 13 h
vendredi : 14 h à 19 h
samedi : 10 h à 17 h

Médiathèque Malraux

Bd Pierre Mendès France - 34200 Sète
Tél. : 04 67 51 51 07
mediatheque.malraux@thau-agglo.fr

lundi : 9 h à 12 h 30
mardi : 14 h à 18 h
mercredi : 10 h à 17 h
jeudi : 9 h à 12 h 30
vendredi : 14 h à 18 h
samedi : 10 h à 17 h

> les horaires du multimédia peuvent être adaptés en fonction des ateliers informatiques.

Pendant les petites vacances scolaires :
lundi : 9 h à 12 h 30
mardi : 14 h à 18 h
mercredi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h
jeudi : 9 h à 12 h 30
vendredi : 14 h à 18 h
samedi : 10 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h

Bibliothèque de Balaruc

Résidence Sévigné Thermal - v34540 Balaruc-les-Bains
entrée Parc Charles-de-Gaulle
Tél. : 04 67 43 23 45
Télécopie : 04 67 43 23 45
bibliotheque@mairie-balaruc-les-bains.fr

lundi : 14 h 30 à 17 h 30
mardi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h 30
mercredi : 10 h à 18 h
jeudi : 14 h 30 à 17 h 30
vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h 30
samedi : 10 h à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h

Médiathèque La Fabrique

Place du 14 Juillet - 34340 Marseillan
Tél. : 04 67 01 73 14
info.mediatheque@marseillan.com

lundi : fermeture hebdomadaire
mardi : 9 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h 30
mercredi : 9 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h 30
jeudi : fermeture hebdomadaire
vendredi : 14 h à 18 h 30
samedi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h à 17 h

Retrouvez toutes les infos sur notre site : http://mediatheques.thau-agglo.fr

Jardin Antique Méditerranéen

Découvrez un jardin aux 7 ambiances
pour un voyage hors du temps

Communauté d'agglomération du bassin de Thau

jardin remarquable

Rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
(Bus ligne n°10 & 14S - Arrêt "Pech d'Ay")
04 67 46 47 92
www.thau-agglo.fr